



SCHWEIZER BERGFÜHRERVERBAND - SBV
ASSOCIATION SUISSE DES GUIDES DE MONTAGNE - ASGM
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DELLE GUIDE DI MONTAGNA

DEP. DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Association suisse des guides de montagne - ASGM

Travaux sur cordes





Travaux sur cordes

Introduction et explications

Une formation en trois niveaux est prescrite depuis le 1er janvier 2007. Il existe plusieurs organes de formation en Suisse.

Conditions d'admission et contenu des cours

Age minimum

L'âge minimum est de 18 ans.

Niveau 1

Ce cours de base ne demande pas de connaissances préalables et peut être suivi par toute personne en bonne santé et en bonne forme physique.

Matière enseignée:

Bases légales, connaissance du matériel, connaissance des nœuds, techniques d'amarrage, déplacements sur corde en montée et en descente, déplacements sur des constructions artificielles, éléments de sauvetage et sauvetage simple.

Examen final pratique et théorique.

Niveau 2

Ce cours peut être suivi par toute personne ayant accompli avec succès le cours de niveau 1, et possédant une grande expérience dans les travaux sur cordes.

Matière enseignée:

Bases légales, connaissance du matériel, solidité de l'EPI, connaissance des nœuds, câbles métalliques, manœuvres de corde, physique des cordes, déplacements sur des constructions artificielles, dangers naturels, éléments de sauvetage, sauvetages difficiles en terrain impraticable et moyens auxiliaires.

Examen final pratique et théorique.

Niveau 3

Approfondissement des bases légales, tous les chapitres des niveaux 1 + 2

Nouveauté: les thèmes suivants viennent s'ajouter à la formation en vertu de la directive MSST:

Lignes directrices en matière de sécurité, objectifs en matière de sécurité; organisation de la sécurité; formation, instruction, information; règles de sécurité; identification des dangers et appréciation des risques; planification et réalisation des mesures; organisation en cas d'urgence; participation; protection de la santé; contrôle, audit.



Droits et devoirs des spécialistes des travaux sur cordes

Niveau 1

Le spécialiste qui a accompli avec succès le cours de niveau 1 est capable de travailler sur des cordes de manière autonome sur un chantier. (Selon l'OTConst, deux personnes au moins pouvant se surveiller mutuellement, assurées à deux systèmes de cordes indépendants l'un de l'autre).

Niveau 2

En plus du niveau 1, le spécialiste de niveau 2 est capable de diriger, surveiller, installer, sauver.

Sur chaque chantier doit se trouver au moins une personne ayant acquis les compétences du niveau 2.

Niveau 3

En plus des niveaux 1 + 2, le spécialiste de niveau 3 est capable d'analyser, planifier, diriger.

Champ de compétences: élaboration de lignes directrices en matière de sécurité, définition et mise en pratique des objectifs de sécurité de l'entreprise; fixation de règles de sécurité. Identification des dangers, appréciation des risques, planification et réalisation des mesures. Organisation en cas d'urgence, concept de sauvetage, protection de la santé.

Une personne ayant accompli avec succès la formation de niveau 3 doit obligatoirement participer activement à tous les projets (cette personne n'a pas besoin d'être présente en permanence sur le chantier).

Formation continue:

Tous les spécialistes des travaux sur cordes doivent suivre une formation continue tous les deux ans au maximum. Les guides au bénéfice d'une formation complémentaire effectuent leur formation continue sur la base des conditions prescrites par l'Association suisse des Guides de montagne.

Durée

1 jour

Finance d'inscription:

Cours CHF 350.00



Cours niveau 1

Durée: 5 jours, y compris l'examen

Admission:

- Ce cours ne demande pas de connaissances préalables. Il peut être suivi par toute personne en bonne santé et en bonne forme physique.

Contenu du cours:

Bases légales:

- Ordonnance sur les travaux de construction

Connaissance du matériel:

- EPI
- Cordes
- Technique des nœuds
- Contrôles du matériel
- Entretien du matériel

Techniques d'ancrage:

- Installation de points d'ancrage simples dans le terrain

Déplacements sur corde (manœuvres de corde):

- Montée et descente à la corde
- Utilisation d'une corde de sécurité
- Passage de nœuds en montée et en descente, rallongement de cordes
- Traversée sur corde
- Systèmes de sauvetage simples

Déplacements sur des constructions artificielles:

- Filets
- Constructions en câbles métalliques
- Bâtiments

Sauvetage:

- Faire le point de la situation
- Premier secours
- Donner l'alarme
- Sauvetage simple de camarades

Examen final:

- L'examen se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique

Cours de perfectionnement:

- Un cours de perfectionnement d'une journée a lieu tous les deux ans.

Finance d'inscription:

Cours y c. examen CHF 1'990.00



Cours niveau 2

Durée: 5 jours, y compris l'examen

Admission:

Ce cours peut être suivi par des personnes,

- qui ont réussi l'examen final du cours niveau 1 au moins 9 mois auparavant et possèdent une grande expérience des travaux sur corde.

Contenu du cours:

Bases légales:

- Bases légales
- Ordonnance sur les travaux de construction
- Normes

Connaissance du matériel:

- EPI
- Cordes
- Contrôles du matériel
- Entretien du matériel

Solidité de l'EPI:

Connaissance des nœuds et des outils:

Techniques d'ancrage:

- Installation de points d'ancrage dans le terrain
- Ancrages sur des bâtiments

Câbles métalliques:

Manœuvres de corde:

- Contrôle de sécurité
- Utilisation d'une corde de sécurité
- Montée et descente à la corde
- Passage de nœuds en montée et en descente, rallongement de corde
- Traversée sur corde
- Systèmes de sauvetage simples

Physique des cordes:

Déplacements sur des constructions artificielles:

- Pylônes en treillis et autres constructions
- Filets
- Constructions en câbles métalliques
- Bâtiments

Dangers naturels:

- Chutes de pierres
- Avalanches
- Crues
- Intempéries
- Permafrost



Sauvetage:

- Faire le point de la situation
- Obtenir une vision d'ensemble
- Premier secours
- Mesures d'urgence vitales
- Donner l'alarme
- Organisations de secours

Sauvetages difficiles en terrain impraticable:

- Généralités
- Mouflages
- Déblocage dans diverses situations

Moyens auxiliaires:

- Câbles métalliques
- Travaux avec des engins à moteur

Annexe:

- Listes d'équipements EPI
- Matériel à emporter dans le sac de sauvetage
- Attestation de travail
- Information relative au projet
- Liste de contrôle préparation du chantier

Examen final:

- L'examen se compose d'un examen théorique et d'un examen pratique

Cours de perfectionnement:

- Un cours de perfectionnement d'une journée a lieu tous les deux ans.

Finance d'inscription:

Cours y c. examen CHF 1'990.00



Cours niveau 3

Durée: 6 jours (2 modules à 3 jours)

Immatriculation :

Ce cours peut être visité par personnes

-qui ont visitées et réussi le cours Niveau 2

-les participants **doivent maîtriser la matière de niveau 1+2 en théorie et pratique**

Module 1 (3 jours)

-manoeuvres niveau 1+2

-audit de place de travail (parcours avec des erreurs)

-examen théorique

-examen d`entrée pratique (manoeuvres niveau 1+2)

-concept de sécurité / système de la sécurité

-appréciation des dangers / analyse des risques

-planification des mesures

Entre les deux modules il faut faire un travail de project

Module 2 (3 jours)

-discussion des travaux du project

-manoeuvres de la corde compliquées

-ergonomie pour travaux sur corde

-contact avec le média

-sac de sauvetage

-formation pour les collaborateurs

-entretien et contrôle de l`EPI

-hélicoptères sur chantiers de montagnes

-concept de sécurité sur chantier (visiter et réaliser)

-Formation contrôleur d`EPI

Examen finale niveau 3 :

Il n`ya pas un examen finale. La note finale se compose des plusieurs notes :

-Examen d`entrée théorique

-Examen d`entrée pratique

-Travail du project

-Notes du jours module 1+2 (par les chefs de classe)

-Examen finale théorique a la fin du module 2

La moyenne des notes doit être au moins 4

Remarques :

-Rapporter le Laptop si possible

-Partiellement on peut travailler sur l`ordinateur

Finance d`inscribition :

Cours : CHF 2'400.00



SCHWEIZER BERGFÜHRERVERBAND - SBV
ASSOCIATION SUISSE DES GUIDES DE MONTAGNE - ASGM
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DELLE GUIDE DI MONTAGNA

DEP. DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Informations et inscription:

Association Suisse des Guides de Montagne ASGM
Secrétariat département sécurité du travail
Eyeltiweg 3
3860 Meiringen
033 952 15 15
as@4000plus.ch

Indications importantes pour l'inscription:

Société
Nom, Prénom, Adresse
Guide de montagne oui / non
N° Natel
Adresse e-mail



Conditions générales:

Inscription:

L'inscription est à adresser par écrit au Secrétariat département sécurité du travail.
Elle a caractère contraignant.

Confirmation de participation:

Chaque participant reçoit une confirmation d'inscription. Si son inscription est effectuée par l'intermédiaire d'une société, la confirmation sera envoyée à celle-ci pour tous les participants concernés.

Coûts:

La finance d'inscription au cours et à l'examen doit être réglée au plus tard 7 jours avant le début du cours.

Annulation d'inscription, interruption du cours avant son terme:

La finance d'inscription n'est pas remboursée au participant qui annule son inscription 7 jours ou moins avant le début du cours, ou qui ne se présente pas au cours. Si la finance d'inscription n'a pas été versée, elle doit l'être sans délai. Si un participant annule son inscription dans les délais impartis, la finance d'inscription lui sera bonifiée pour une date ultérieure ou remboursée après déduction d'un montant de CHF 100.00 pour frais d'administration. La finance d'inscription n'est pas remboursée au participant qui quitte le cours avant son terme.

Copyright:

Les dossiers sont soumis à un copyright de l'ASGM: il est interdit de les copier ou de les transmettre à des tiers sans autorisation expresse de l'ASGM.

Règlement d'examen:

L'examen comprend une partie théorique et une partie pratique.

L'examen pratique se compose de 3 à 4 exercices concernant la connaissance des nœuds et les manœuvres de corde.

L'examen est considéré comme échoué pour le candidat qui aura obtenu deux ou plus de notes insuffisantes.

L'examen peut être répété deux fois au maximum sans que le candidat ne soit obligé de refaire le cours. La finance d'examen pour un examen à répéter se monte à CHF 250.00

Répétition de jours de cours:

Le candidat qui n'a pas réussi l'examen, peut refaire le cours ou certaines journées de celui-ci, d'entente avec la direction du cours. Les coûts s'élèvent à CHF 250.00 par jour.



SCHWEIZER BERGFÜHRERVERBAND - SBV
ASSOCIATION SUISSE DES GUIDES DE MONTAGNE - ASGM
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DELLE GUIDE DI MONTAGNA



DEP. DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Center de formation :

Schweizer Bergführerverband SBV

AZ Seilbahnen Schweiz
Zeughausstrasse 19
3860 Meiringen



Schweizer Bergführerverband SBV

AZ Kubel
St. Gallisch Appenzellische
Kraftwerke SAK
Wägenwaldstrasse 25
9014 St. Gallen



Association suisse de guide de montagne ASGM

Center de formation ALKANA
Chemin des Quiess 11
1907 Saxon

